

VENTE PUBLIQUE IMMOBILIERE
« Brasserie Bei der Uelzecht »
430, Route de Thionville, L-5886 Hesperange

Le MERCREDI, 2 AVRIL 2025 à 15.00 heures

Il sera procédé par le ministère de Maître **Cosita DELVAUX**, notaire de résidence à Luxembourg, conformément aux dispositions de l'article 879 du Nouveau Code de Procédure Civile sur la saisie immobilière (article 71 de la loi du 2 janvier 1889), à l'adjudication publique suivante :

BIEN IMMOBILIER A VENDRE

Une maison d'habitation avec place et toutes ses appartenances et dépendances, sise à L-5855 Hesperange, 1, rue Jos Sünnen, inscrite au cadastre comme suit :

Commune de Hesperange, Section A de Hesperange

Numéro 567/5986, lieu-dit « Rue Jos Sünnen », place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 20 ares 48 centiares.

L'adjudication publique aura lieu aux requêtes, poursuites et diligences de Maître Cédric SCHIRRER, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume,

agissant en sa qualité de liquidateur de la société coopérative « **FORTUNA BANQUE S.C.** », en liquidation judiciaire, ayant eu son siège social à L-1637 Luxembourg, 6A, rue Goethe, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B7143, déclarée en liquidation judiciaire suivant jugement n°2023TALCH15/01242 du 12 octobre 2023,

CONTRE la société anonyme « **EXIST INVEST S.A.** », ayant son siège social à L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Unden, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B83625,

EN VERTU de l'acte d'ouverture de crédit, reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2018, sous le numéro 3890/18 de son répertoire, enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 décembre 2018, Relation : 1LAC/2018/42752 et inscrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 23 janvier 2019, volume 1382, numéro 168,

EN VERTU d'un commandement resté infructueux signifié par exploit de l'huissier de justice Christine KOVELTER, huissier de justice suppléant, en remplacement de l'huissier de justice Martine LISÉ, demeurant tous deux à L-1461 Luxembourg, 65, rue d'Eich, immatriculée auprès le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, en date du 7 novembre 2024, enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 11 novembre 2024, Relation : 1LAC/2024/33004, Aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé par le notaire soussigné, le 28 février 2025, sous le numéro 27237 de son répertoire dont toute personne pourra prendre communication à l'étude.

Tous ceux du chef desquels inscription pourrait être prise pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Les frais de l'adjudication publique seront de DIX-SEPT POURCENTS (17%). Toute personne capable d'enchérir pourra, dans la **HUITAINE** après l'adjudication publique, faire une **surenchère par voie d'huissier de justice**, pourvu qu'elle soit du **sixième au moins du prix**, outre les **frais de DIX-NEUF POURCENTS (19%) du montant principal** de l'adjudication publique, en respectant les formalités prévues par le nouveau Code de procédure civile.

***Les amateurs devront être en mesure de prouver leur solvabilité
au notaire le jour de l'adjudication publique.***

**ATTENTION: UNE ATTESTATION DE SOLVABILITE PAR UN COURTIER N'EST PAS
SUFFISANTE**

Pour tous renseignements supplémentaires et les visites, prière de s'adresser à l'étude du notaire.

Le notaire commis
Maître Cosita DELVAUX
36, Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tel. 45 41 49 -1